



Service Public Fédéral FINANCES

Bruxelles, le 1er mars 2010

**SECRETARIAT DU
VICE-PREMIER MINISTRE ET
MINISTRE DES FINANCES**

Cellule Presse et Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prolongation générale jusqu'au 15 mars 2010 pour les fiches 281.10 à 281.30

Le Vice-premier Ministre et Ministre des Finances Didier REYNDERS annonce que le délai ultime d'introduction des fiches fiscales 281.10 à 281.30 via Belcotax-on-Web est prolongé jusqu'au **15 mars 2010**.

David MARECHAL
Porte-parole
02/233.87.17